

# Les bonnes pratiques en gestion sécuritaire des matières résiduelles



Sylvie Bédard  
asstsas

**La gestion des déchets ou des matières résiduelles (MR)** s'inscrit principalement dans une perspective de protection de l'environnement et de développement durable. Dans un établissement de santé, certaines MR comportent des risques infectieux, chimiques ou biomécaniques qui doivent être considérés au plan de la SST.

## Différents rôles tout au long du processus

La gestion des MR concerne tous les départements, même si elle relève habituellement des services d'hygiène et salubrité ou de l'environnement, en lien avec

les services techniques. Les secteurs producteurs des MR doivent être mis à contribution dans l'application des bonnes pratiques.

Les secteurs producteurs de MR doivent être mis à contribution dans l'application des bonnes pratiques.

Une politique qui précise les responsabilités de toutes les parties est une composante utile à une bonne gestion des MR. **L'encadré** résume les éléments à considérer pour définir les procédures sécuritaires du traitement des MR, et ce, en fonction de leur cheminement dans une installation.

Les personnes susceptibles d'être en contact avec les MR doivent être informées des risques et connaître les méthodes de manipulation sécuritaire et les actions à poser en cas de déversement.

## ÉLÉMENTS DE PROCÉDURES SÉCURITAIRES

### PRODUCTION

- Connaître les services générateurs de MR.
- Caractériser les MR : type, état, volume et fréquence de production.

Ces informations précisent l'ampleur et la nature des besoins. Elles peuvent servir à réviser certains choix et à réduire les MR à la source.

### TRI

- Instaurer le tri sélectif des MR dès leur production.
- Sélectionner les contenants adaptés aux MR (propriété, nature, volume, etc.) et aux manipulations. En général, une codification (ex. : couleur) et un étiquetage facilitent le tri et le traitement.

Un tri efficace permet de minimiser les contacts et les manipulations superflues. Au minimum, séparer les MR selon leur nature : déchets généraux (papier, carton), chimiques (toxiques, inflammables, corrosifs, etc.), pharmaceutiques (cytotoxiques et autres), biomédicaux (dont les piquants/tranchants) et radioactifs. Prohiber le lancer des MR pour réduire la production d'aérosols. Consulter les recommandations précises pour les activités en laboratoire.

Le tri est encadré par des normes et règlements spécifiques. Différents moyens améliorent la performance du tri comme l'emplacement des contenants, des affiches aux endroits stratégiques, le recours à des campagnes de rappel.

La dimension des contenants dépend du volume de MR générées, de la fréquence des collectes et de l'espace disponible. Choisir les contenants de manière à optimiser les manipulations (ex. : poignées, hauteur, poids, étanchéité). S'il s'agit de contenants réutilisables, considérer la facilité de nettoyage et la résistance aux fuites,

aux impacts et à la corrosion. Des poubelles particulières sont recommandées pour certains produits (ex. : ventilées/déchets avec formaldéhyde, fermées/déchets de médicaments dangereux ou odeurs en microbiologie).

### TRANSPORT INTERNE DANS L'ÉTABLISSEMENT

- Prévoir les parcours, les périodes et les fréquences de circulation.
- Veiller à ce que les moyens de transport soient sécuritaires.
- Concevoir des chutes à déchets généraux pour un maniement aisé des MR.

Le parcours mérite d'être étudié sous différents aspects : hygiène et confort (ex. : odeurs, visibilité), sécurité (ex. : risques de contact et de déversement), santé (ex. : MR chimique volatile), facilité des opérations (ex. : nombre d'ascenseurs), SST (ex. : pentes, portes, portion à l'extérieur, corridors étroits, obstacles), réglementation (ex. : poids maximal de 50 kg de

Un tri efficace permet de minimiser les contacts et les manipulations superflues.

### Tenir compte des changements

Le processus de gestion des MR doit être revu périodiquement en consultant les différents acteurs. Des examens périodiques des déchets sont utiles pour apprécier la qualité du tri.

La révision permet d'identifier les actions à entreprendre pour tenir compte des changements (ex. : nouveaux produits, changement de procédés), des difficultés à réaliser un tri adéquat, des problèmes de transport ou de manipulation des contenants de MR ou, encore, leur traitement. ●

Merci à Angélique Métra, chef des activités SST, Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal, pour sa contribution à la rédaction de cet article.

### RÉFÉRENCES

Consultez les dossiers thématiques sur notre site Internet. Vous y trouverez des publications et des liens utiles sur les activités de prévention et l'organisation de la SST, la gestion des différents types de MR en milieu de soins, les équipements (chariots), etc. ([www.asstsas.qc.ca](http://www.asstsas.qc.ca)).

BEAUCHEMIN, M. *Gestion des déchets hospitaliers*, Document de travail, Corporation d'hébergement du Québec, 2011, 19 p.



Photo : Martin Girard, shootstudio.ca

Sécurité des machines.

déchets biomédicaux mensuels pour le transport interinstallation).

La fréquence des collectes doit être adaptée aux besoins du service producteur en minimisant l'accumulation aux entreposages intermédiaires. La nature des MR et leur volume peuvent demander une collecte plus fréquente (ex. : odeurs désagréables, débordement des poubelles).

La sélection des chariots est dictée par divers critères : compatibilité avec les MR ramassées (état, nature, volume), contenant à transporter et type de clientèle des secteurs traversés, SST (poids et hauteur du chargement, maniabilité du chariot, sa capacité de rétention et sa facilité d'entretien). Fermer les contenants réduit le risque de contaminer l'environnement. Une trousse pour les déversements accidentels doit être disponible.

La conception des chutes pour les déchets généraux est encadrée par des exigences du Code national du bâtiment et du Code national de prévention des incendies. Il faut aussi prévoir

un accès facile pour les équipes et un programme d'entretien régulier.

### ENTREPOSAGE

- Choisir un mode d'entreposage sécuritaire adapté à la nature des MR et à la durée d'entreposage.

On doit distinguer l'entreposage intermédiaire (ex. : utilité souillée) de l'entreposage terminal (lieu de dépôt final), car les exigences peuvent différer. Selon la nature des MR, on trouve des normes et des règlements pour les locaux (identification, accès, inspection, caractéristiques et entretien) et des précisions pour ségréger les MR (compatibilité, propriété, quantité).

### TRAITEMENT (OU DISPOSITION)

- Faire le bilan des modes de traitement.
- Porter une attention aux dispositifs de conditionnement ou de traitement interne (broyeurs, triturateurs, compacteurs, au-

toclaves, etc.) qui présentent des risques pour la SST.

- S'assurer que les MR dangereuses sont expédiées conformément à la réglementation.

Le bilan permet de comparer les pratiques actuelles avec les exigences réglementaires des MR et de la SST afin de s'y conformer. L'utilisation de ces équipements doit être réalisée conformément aux lois et règlements (ex. : sécurité des machines, cadencage, manipulation) et aux recommandations des fabricants. Lorsque le traitement est fait par un tiers, s'assurer que les MR sont expédiées selon les exigences (ex. : entreprise autorisée, transporteur avec permis du MDDEFP<sup>1</sup>).

1. Ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs du Québec.